



École / Établissement
en Démarche
de Développement
Durable
académie de Rennes



Diagnostic d'un Etablissement en Démarche de Développement Durable- Académie de Rennes

1. Le cadre de la démarche de développement durable

- Au niveau international - Les Objectifs de Développement Durable

<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

Pour les faire connaître

Exposition fondation GOOD PLANET

Jeu AFD

- Au niveau national - Les Etablissements en Démarche de Développement Durable (E3D)

« Peut être considéré comme « E3D - Ecole ou Etablissement en Démarche de développement Durable » tout établissement ou toute école engagés dans un projet de développement durable fondé sur la mise en œuvre d'un projet établissant une continuité entre les enseignants, la vie scolaire, la gestion et la maintenance de la structure scolaire tout en s'ouvrant sur l'extérieur par le partenariat. »

Circulaire n°2015-018 du 4 Février 2015 : relative au déploiement de l'éducation au développement durable dans l'ensemble des écoles et établissements scolaires pour la période 2015-2018

3 niveaux

Le niveau est acquis pour 3 ans

- Niveau 1- Engagement
- Niveau 2 - Approfondissement
- niveau 3 - Expertise
- Possibilité de changer de niveau tous les ans

Circulaire n° 2019-121 du 27-8-2019 – Nouvelle phase de généralisation de l'EDD

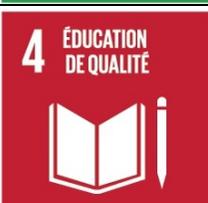
https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo31/MENE1924799C.htm?cid_bo=144377

2. L'importance de diagnostic

- permet de s'autopositionner
- de définir des priorités- des stratégies
- de réaliser des projets pluri ou transdisciplinaires
- d'ouvrir l'école/ l'établissement au partenariat

3. L'importance de l'évaluation

- mise en évidence des progrès réalisés
- valorisation
- diversification des actions en lien avec les ODD
- diversification du partenariat

Diagnostic ODD	Enseignements compétences et savoirs disciplinaires	Vie scolaire	Gestion	CVC-CVL- ECODELEGUES	PARENTS	PARTENAIRES 
						
						
						
						
						

<p>6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT</p> 						
<p>7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE</p> 						
<p>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</p> 						
<p>9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</p> 						
<p>10 INÉGALITÉS RÉDUITES</p> 						
<p>11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES</p> 						

<p>12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</p> 						
<p>13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</p> 						
<p>14 VIE AQUATIQUE</p> 						
<p>15 VIE TERRESTRE</p> 						
<p>16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES</p> 						